

Qu'est-ce que « eConsult »?

eConsult est un outil Web sécurisé qui donne aux médecins et aux infirmières/infirmiers praticiens l'accès rapide aux conseils de spécialistes pour tous les patients, et qui permet souvent d'éliminer le besoin d'une consultation du spécialiste en personne.

eConsult est une ressource précieuse pour les médecins qui exercent en milieu rural et éloigné en Ontario, en particulier dans les régions où les patients ont des obstacles à franchir pour avoir accès aux soins.

Pourquoi utiliser eConsult Ontario?

- eConsult donne aux médecins suppléants l'accès rapide aux conseils d'un spécialiste pour des questions non urgentes (temps de réponse moyen de 2 jours).
- eConsult donne accès à des spécialistes partout dans la province et dans toutes les grandes spécialités et sous-spécialités, soit plus de 90 groupes de spécialistes gérés par le service BASE, notamment en dermatologie, psychiatrie, endocrinologie, cardiologie, hématologie et pédiatrie.
- Les preuves montrent que l'accès rapide aux conseils d'un spécialiste améliore la sécurité des patients.
- eConsult est un excellent moyen d'améliorer les connaissances et de gérer les cas au niveau du médecin de famille, là où la confiance des patients est souvent à son plus fort.

Qui est le principal médecin responsable pendant une eConsultation?

Le fournisseur de soins qui fait une eConsultation a une relation médecin-patient avec le patient, ce qui crée un devoir de diligence. Ce fournisseur de soins conserve l'autorité de déterminer le traitement du patient. En collaboration avec le patient, il doit utiliser son jugement clinique pour décider si l'on appliquera les recommandations du spécialiste et comment on s'y prendra. Il a également le devoir de diligence d'inscrire l'interaction de l'eConsultation, une fois terminée, dans le dossier du patient. Il demeure le principal responsable du patient pendant une eConsultation. <https://bit.ly/2Z2zlt2>

Qu'est-ce qui arrive si j'envoie l'eConsultation pour un patient, mais que je reçois la réponse du spécialiste après que j'ai terminé ma suppléance?

De la même façon qu'un fournisseur de soins primaires gère la réception des résultats de tests d'imagerie ou d'analyses de laboratoire, le fournisseur de soins primaires doit s'assurer que les soins du patient concerné sont transférés à un autre fournisseur qui pourra donner suite à la réponse du spécialiste.

Comment suis-je rémunéré pour l'envoi d'une eConsultation?

S'il y a lieu, les médecins de famille peuvent facturer l'Assurance-santé de l'Ontario (OHIP) en utilisant le code d'honoraires K738 (16 \$). <https://bit.ly/2z53UQ4>

Comment faire pour avoir accès à eConsult?

- L'accès à eConsult se fait, partout dans la province, au moyen du portail OTNHub.ca.
- Vous pouvez suivre une formation rapide en ligne disponible à youtu.be/bumblkoPyEY ou demander une formation en face à face en envoyant un courriel à eConsultCOE@toh.ca.

Si vous n'avez pas de compte ou voulez vérifier un compte existant, écrivez-nous à eConsultCOE@toh.ca ou téléphonez-nous au numéro sans frais 1-833-738-8400.

Questions

Pour en savoir plus sur eConsult, écrivez-nous à eConsultCOE@toh.ca ou visitez notre site Web à www.eConsultOntario.ca.